

# Compte-rendu du jeudi 30 avril 2020 SUD n°32 -

## Réunion téléphonique sur COVID-19.

**Présents :** Direction et toutes les OS

**Prochaine CSE :** mardi 05 mai à 10H

**Prochaine réunion :** réunion téléphonique - point COVID-19 - lundi 04 mai à 11H

## POINT JOURNALIER COVID-19

### SANITAIRE

- pas de cas de suspicion de COVID-19 sur le site ces dernières 24H.

-une personne d'ACE a présenté des symptômes - en attente de résultat.

- sur les 2 personnes de Picardie venues sur le chantier NCPF : 1 a bien été testé positif, le 2ème a été testé négatif mais présente tout de même des symptômes.

-un agent PSR présente des symptômes, mais pas testé. À suivre si test.

- la Direction tient à rappeler que, malgré le COVID-19, toutes les autres maladies circulent toujours.

- La Direction rappelle également qu'à partir du 1er mai les personnes en arrêt garde d'enfant, ou en arrêt de travail, passent au chômage partiel.

- le Groupe travaille à une convention avec des laboratoires pour faire tester les salariés présentant des symptômes de COVID-19 et ceux ayant été en contact.

- d'autres distributeurs de gel hydro-alcoolique vont être installés en priorité dans les lieux avec beaucoup de passage (resto, entrées...).

### ETAT INSTALLATION

**T0 :** en APM

**R1 :** problème sur vérin rac (rinçeur à coques)

**R2 :** 3 évapos en service

**R7 :** maintenance creuset froid en cours

pas de sujet particulier sur les autres ateliers, en fonctionnement (**STE3 :** bon fonctionnement de MDSB et **ACC :** bon fonctionnement sur la ligne coques et embouts).

### PROJETS

**DOFC :** essais ventilation ok

**Silo 130 :** Poursuite des opérations de remplacement du câble de herse  
Reprise d'activité sur le chantier **MAPU**

# QUESTIONS SUD - réponses de la Direction notées par SUD avec paroles en "italique" - mot de SUD

- SUD demande si la Direction a prévu une communication pour expliquer, de façon claire, les règles sur les congés à poser selon la présence sur le site et les règles permettant de calculer la prime de mobilisation site ? De nombreux salariés s'interrogent, ce sujet mérite à minima une redite ou des éclaircissements.

Les OS représentatives en central ont expliqué qu'une réunion est prévue cet après-midi sur ce sujet.

SUD rappelle cependant qu'en l'état :

- la présence sur le site pour connaître son nombre de jours de congés à poser s'apprécie du 16 mars au 31 mai 2020 (article 2 de l'accord activité partielle revue de façon unilatérale par la Direction : <http://sudhague.fr/Documents/1586706655.pdf>)

Pour rappel (pour une période compris entre le 16 mars et le 31 mai) :

- aucun jour travaillé sur le site = 5 jours de congés à poser,
- 1 à 4 jours travaillés sur le site = 4 jours de congés à poser,
- 5 à 9 jours travaillés sur site = 3 jours de congés à poser
- 10 à 19 jours travaillés sur le site = 2 jours de congés à poser,
- 20 à 29 jours travaillés sur le site = 1 jour de congé à poser,
- 30 jours et + travaillés sur le site = pas de congé à poser (ce qui n'empêche en rien de le faire évidemment).

- la prime de mobilisation site (PMS) se calcule en prenant le nombre de jours/postes effectués du poste du 18 au matin (la direction ayant refusé d'intégrer les postes du 17 mars AM et nuit comme le demandait SUD) jusqu'à la fin du confinement (article 6 du même accord et voir réponse ci-dessous).

- SUD demande quel est le dernier poste comptant pour la prime de mobilisation site ? En effet, les postes de début de confinement (17 mars) ne comptaient pas donc nous souhaitons une vision précise afin que chaque salarié et chaque manager puissent compter.

**Les jours pour la prime de mobilisation site vont du 18 mars au 10 mai.**

SUD précise donc qu'en l'état : cela va du 18 mars poste de matin au 10 mai poste de nuit.

- SUD demande des éclaircissements techniques sur la façon dont seront gérés les horaires collectifs imposés et non assouplis ?

**Présentation faite lors du prochain CSE.**

SUD demandait des éclaircissements, non fournis du coup, car lors du CSE du 05 mai il nous faudra rendre un avis sur ce système imposé et non assoupli d'horaires et comprenant l'adaptation des transports collectifs à disposition pour lesquels la Direction étudie des circuits "rapides". Avoir une vision précise de l'ensemble des éléments en amont étant la base d'un avis constructif.

- SUD demande si les informations sur l'égalité professionnelle 2019 (nombre de salariés sur le site ayant profité d'une mesure égalité pro par exemple) sont bien mises sur la BDES ? Seront-elles transmises aux élus n'ayant pas accès actuellement à la BDES ?

**La mise à jour de la BDES est en cours.**

SUD prendra connaissance de ces informations et les diffusera afin que chaque salarié en ait une bonne vision.

- SUD redemande des informations sur la base de coût énergétique (eau, électricité, fuel) du site en mars et avril.

**Présentation faite dans un futur CSE.**

Enfin, à voir si le futur CSE ne sera pas dans plusieurs mois ! SUD communiquera évidemment cet impact.

- SUD demande s'il est possible de fournir l'ensemble des locaux syndicaux et le BGAS de masques et de gel à partir du 11 mai svp ?

**Des lingettes seront fournies - appeler le 2.59.59 si besoin. La Direction en a profité pour préciser que le CSE devra faire en sorte de gérer le flux de salariés venant au bâtiment social.**

Pour SUD, il est essentiel que les conditions dans un local syndical soient exemplaires.

## INFORMATIONS PRATIQUES

SUD rappelle que, depuis lundi 27 avril, pour tout ce qui concerne la gestion des rendez-vous médicaux ou rendez-vous pour les prises de sang, une ligne téléphonique est ouverte pour joindre les assistantes médicales : **07.86.64.29.99.**

**Dosimètres** : seuls les dosimètres individuels du 1er trimestre (T1) sont à échanger. Les dosimètres individuels mensuels de mars à avril sont à conserver jusqu'à fin mai à minima.

**N'hésitez pas à contacter le service médical au 2.60.37 (depuis le site) ou le 02 33 02 60 37 depuis l'extérieur. Un(e) infirmier(e) répondra à vos questions du lundi au vendredi de 7H à 19H.**



SOLIDAIRES - UNITAIRES - DEMOCRATIQUES

[sud.anc.lahague@gmail.com](mailto:sud.anc.lahague@gmail.com)

**(SUD répond avec réactivité à tous les emails et vous pouvez également appeler le **06.71.56.07.74** )**

DÉSOLÉ!

SI VOUS N'ÊTES PAS  
ABSOLUMENT SÛR D'AVOIR  
LE CORONAVIRUS JE  
NE PEUX PAS VOUS  
TESTER!



BABOUSE